

**Compte-rendu du CONSEIL d'ECOLE de  
l'école maternelle Henry Simon  
du mardi 12 mars à 19h**

**Présents :**

M. MICHON, Adjoint aux affaires scolaires,  
M. CANTIN, conseiller municipal  
Mme VAIRON, responsable du service Éducation  
M, MICHON Florian, représentant des parents d'élèves  
Mmes BRETAUD, LE SING, RICHARD, enseignantes de l'école maternelle  
Mmes MORIN, ANDRE, GUILLEBAUD, Atsem

Excusés : M. JOSEPH, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; M. BOUDELIER, Le Maire ; Mmes AUDEBRAND et CHARRIER et M. MINGUET, membres du RASED ; Mme SIMON, enseignante, Mme PEULT Cécile et M. MICHELIN Erwan, représentants des parents d'élèves ; M, COLAS, DDEN

Remerciements à toutes les personnes présentes au deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2018/2019.

**Ordre du jour :**

**1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école du mardi 13 novembre 2018.**

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est validé à l'unanimité.

**2- Les effectifs**

Classe	niveau	niveau	Nombre total d'élèves
Fabienne Simon et Audrey Bretaud	10 PS1	21 PS2	31 élèves
Adeline Le Sing	10 MS	15 GS	25 élèves
Elodie Richard	12 MS	14 GS	26 élèves
			82 élèves

Depuis le dernier conseil d'école, nous avons eu 9 inscriptions : 5 en PS1, 2 en PS2, 2 en MS (dont 3 enfants du voyage)

Nous venons d'inscrire 1 PS2 supplémentaire pour le 23 avril.

**Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019**

niveau	PS1	PS2	MS	GS	total
Effectifs	6	18	22	21	67

Le seuil critique à ne pas franchir est de 62 élèves si nous nous référons à l'ancien système.  
19 suppressions de postes en Vendée. 486 élèves en moins dans le département.

Pour lutter contre cette situation les écoles maternelles et élémentaires travaillent de concert en menant plusieurs projets visibles comme la matinée portes-ouvertes de décembre, le carnaval des écoles.

La construction des 90 logements aux abords des écoles a commencé. Cela devait nous apporter quelques inscriptions d'ici un an.

Le nombre de naissances de ces dernières années : 2016 => 50, 2017 => 60 et 2018 => 50.

M. Michon, représentant de parents d'élèves, demande qu'elle sera la répartition pour l'année prochaine. Pour l'instant l'équipe enseignante ne peut pas se prononcer car cela va dépendre du nombre d'enfants dans chaque classe d'âge.

### **3.Sécurité dans l'école :**

Pour rappel, les exercices de sécurité ont été réalisés :

- un exercice d'alarme incendie en septembre 2018
- un exercice alerte intrusion a été réalisé en octobre 2018
- un exercice d'alarme incendie en janvier 2019
- un exercice de confinement, en mars 2019, dans le cadre du PPMS

Une alarme PPMS intrusion a été installée.

Un visiophone va également être installée au niveau du portail vert.

M. Michon, adjoint aux affaires scolaires, annonce que les travaux de la Verrière sont en cours, la suite est prévue pendant les vacances d'avril, mais l'entrée ne sera praticable qu'à la rentrée prochaine.

### **Les aménagements de la cour :**

Nous travaillons en collaboration avec la municipalité pour réaménager notre cour.

Nous souhaiterions réaliser un projet favorisant les 5 sens et la nature contrastant ainsi avec les 2 immeubles qui vont nous entourer.

Il nous semble donc intéressant de créer différents espaces : espace sonore, mur végétal, espace motricité, ... pour limiter les conflits et favoriser le climat scolaire.

Nous avons pris contact avec François Gigaud pour réaliser une fresque mural. Nous reportons ce projet d'une année afin de le mettre en valeur le mieux possible selon les aménagement futurs. Nous remercions la municipalité de nous avoir alloué une subvention exceptionnelle de 637 € pour ce projet.

Un premier sondage a été réalisé avec les enfants pour savoir ce qu'il aimait dans la cour et ce qu'il leur faisait peur (par exemple, ils adorent le bac à sable et ils ont peur d'aller chercher des seaux et des pelles dans la cabane ).

La mairie souhaite que l'équipe enseignante lui propose un plan afin d'avancer dans ce projet.

### **4.Les travaux et les aménagements dans l'école :**

- Un VPI (vidéo projecteur interactif) est en train d'être installé dans la classe des MS-GS (installation prévue le mercredi 13 mars).  
L'équipe enseignante remercie la municipalité.
- Remise en état du mur de la cour cet été.
- La baie coulissante au niveau du préau à réparer (prévue en avril ou cet été)
- Le chauffage : durant cet hiver, nous avons eu beaucoup de jours sans chauffage. Nous

sommes en fin de réseau, les classes se rechauffent qu'en fin de journée. Est-ce que vous pensez que ce problème va persister ?

La chaudière est pourtant neuve, ce serait un problème de cartes, la mairie entend le problème. Ce serait réglé.

- A l'extérieur de l'école :

Nous trouvons toujours fréquemment des débris aux abords de l'école depuis que les Points de Collecte Volontaire ont été installés.

Un projet de haie pédagogique a été présenté lors du premier conseil d'école. Qu'en est-il à ce jour ?

La municipalité explique qu'il y aura une palissade derrière le lieu de collecte pour empêcher que les gens déposent les débris derrière les bornes. Deux projets palissades d'1m / 1m20 sont proposées par le service espace vert. Il n'y aura pas de projet de haie comme proposé au dernier conseil.

- En septembre, nous avons fait des demandes auprès de la municipalité sur le budget investissement . Sont accordés : deux placards sanitaires, des jeux de cours, un vélo, du mobilier pour l'aménagement de la BCD (avril/mai), une tablette, quatre casques avec micros.

Nous remercions la municipalité pour ces nombreux achats.

## **5- Activités et projets pédagogiques**

### La porte-ouverte des écoles Henry Simon :

Le samedi 1er décembre les écoles Henry Simon ont ouvert leurs portes pour accueillir les familles et leur présenter les travaux et les chants préparés par les élèves. Cette matinée a été l'occasion de faire travailler nos élèves tous ensemble.

Cette matinée fut un succès. Beaucoup de familles de l'école se sont déplacées et de nouvelles familles sont venues visiter notre école. Un moment très convivial où les élèves étaient contents de montrer leur école à leur famille.

### Le carnaval

Cette année le carnaval est organisé conjointement par les écoles et la médiathèque. Il regroupera toutes les écoles de St Hilaire de Riez et se déroulera le vendredi 5 avril à Sion . Le thème retenu cette année est « les petites bêtes ».

### Projet avec le multi-accueil :

Deux rencontres ont été organisées depuis la rentrée.

-Au mois de décembre, les enfants du multi-accueil ont découvert la classe et la salle de sieste.

-Au mois de janvier, ils ont découvert le restaurant scolaire. A cette occasion, nous avons dégusté les galettes que nous avons préalablement cuisinées.

Deux autres rencontres sont encore prévues. (mai et juin)

### Médiathèque :

\* Contes de Noël :

Tous les élèves de l'école ont participé à une animation sur les contes de Noël au mois de décembre.

\* La fête dans les nuages :

Toutes les classes y ont assisté le mardi 5 février et le vendredi 8 février.

### Noël :

Le jeudi 20 décembre, tous les enfants de l'école ont été au cinéma voir « Arthur et la magie de Noël ». Cette séance a été financée par la coopérative scolaire.

Puis, le Père Noël est venu nous apporter des cadeaux pour le bac à sable (seaux, pelles, rateaux, ...). Nous remercions l'APE pour cette jolie surprise.

Enfin, pour clôturer cette journée, nous avons partagé le goûter de Noël avec les élèves de l'école élémentaire au restaurant scolaire. Bonne humeur et gourmandise étaient au rendez-vous. Nous remercions les personnes du restaurant scolaire de nous avoir préparé le chocolat chaud.

#### Sortie scolaire :

Mardi 7 mai, tous les élèves de l'école iront au Poiroux à « La folie de Finfarine » pour découvrir les petites bêtes et plus particulièrement les abeilles.

M. Michon, adjoint aux affaires scolaires, se propose de participer à cette sortie. Nous l'accueillerons avec plaisir.

#### La sieste des MS :

Le temps de sieste des MS évolue selon les enfants. Un temps de repos est proposé aux élèves de MS ne dormant plus puis ils participent à des ateliers en autonomie en début d'après-midi.

### **6- Rôle et place des partenaires de l'école :**

Cette année, nous avons eu l'occasion d'être sollicité dans différents domaines comme l'organisation du temps de travail des ATSEM, voire de notre organisation pédagogique, de façon plus ou moins injonctive. Ayant toujours voulu travailler conjointement et dans le respect avec nos partenaires, nous nous sommes adaptées aux différents changements. Néanmoins, nous tenons, ce soir, à repréciser les rôles de chacun afin que les champs de compétences des uns et des autres soient pris en compte.

Je tiens à rappeler le texte de référence pour la maternelle qui précise « que pendant le temps où la personne est à disposition de l'école en tant qu'ATSEM (donc pendant le temps scolaire) c'est le directeur qui organise les tâches qui lui seront confiées, ce dernier étant placé sous son autorité ».

Jusqu'à maintenant, nos élèves ont toujours eu la chance de pouvoir bénéficier de très bonnes conditions de travail à l'école Henry Simon. Nous souhaiterions vivement que celles-ci perdurent et que les changements demandés n'aillent pas à contresens et ne soient pas au détriment des enfants.

Évidemment, il n'est pas question pour l'équipe enseignante d'être opposée à toutes demandes ou propositions municipales mais celles-ci pourraient se faire avec plus de communication et d'échange afin de travailler en réel partenariat.

N'oublions pas que notre objectif commun est avant tout le bien-être des élèves à l'école.

Le contexte est expliqué à M. MICHON, représentant de parents d'élèves, concernant la ré-organisation du temps de travail des ATSEM depuis le mois de septembre.

Un échange avait déjà eu lieu en amont du conseil d'école avec la municipalité sur ce sujet.

L'équipe enseignante réaffirme donc le besoin d'échange, de concertation et d'écoute avec ses partenaires afin que le bien être de l'enfant soit notre finalité à tous.

### **7- Le Wifi à l'école maternelle**

Nous souhaiterions nous munir de boîtier Wifi à l'école maternelle pour optimiser nos tablettes et faciliter également nos accès à internet.

La mairie évoque qu'une concertation a déjà eu lieu pour le périscolaire mais le problème de la loi Abeille se pose. Cette loi stipule que la borne WIFI doit être désactivée en cas de non utilisation et que cette installation doit faire l'objet d'une information préalable en conseil d'école.

### **8- Informations municipales**

Présentation du nouveau logiciel de présence et de facturation des activités périscolaires et restauration.

Ce nouveau système est en phase de test jusqu'aux vacances d'été. Il est le même pour le restaurant scolaire et le temps périscolaire. La carte Hilago est obsolète à ce jour. Ce système n'était pas satisfaisant pour cause de dysfonctionnement.

Les parents doivent inscrire les enfants au restaurant scolaire, il faut prévenir 48h à l'avance pour absence ou présence exceptionnelle. Les enseignants doivent pointer les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire. En cas d'enfant malade qui part dans la matinée les parents doivent prévenir la mairie, un certificat médical n'est pas obligatoire.

Une réunion d'information a eu lieu mais peu de parents se sont déplacés. Une information par mail a été envoyée aux familles pour expliquer les nouvelles modalités. La mairie va tout de même réexpliquer et refaire une information pour que tous soient bien informés.

### **9- Interventions des représentants des parents d'élèves**

M.MICHON, représentant de parents d'élèves, n'a pas d'informations ou de questions supplémentaires.

Il s'interroge sur la non utilisation d'un espace de la cour du côté de la classe des petits. Mme Richard évoque un souci de visibilité pour la surveillance de cour. Cet espace peut être réutiliser selon le nouvel aménagement de la cour prévu.

L'incident de l'effondrement du mur côté travaux est évoqué. La mairie se renseigne pour savoir quand il sera possible de le reconstruire.

La question d'un jeu de ballon sur la cour est mentionnée. Ceci est actuellement possible seulement sur le temps du midi. A voir avec le projet de réaménagement de la cour.

### **10. Questions diverses**

- Le budget sport : comment pouvons-nous utiliser cette subvention sachant que ne pouvons plus avoir d'intervenant sportif en maternelle ?  
7 euros sont alloués par enfant pour ce motif. La mairie n'a pas de réponse à ce sujet.  
L'équipe enseignante propose un autre emploi de ce budget (achat de matériel pour la salle de motricité par exemple) ou un don à l'élémentaire.

Cloturé à 20h40.

La secrétaire,  
Mme BRETAUD Audrey



La directrice de l'école,  
Mme Elodie Richard

